

## INTRODUCTION

La notion de « *médiation* » apparaît, aujourd'hui, à travers des expériences et des théorisations diverses. Nous assistons, en cette fin de vingtième siècle, à un développement de son usage, qui fait craindre un manque de rigueur conceptuelle. Les termes de *médiateur* et de *médiation* reviennent souvent, que ce soit dans les propositions des institutions ou dans les réponses des associations aux problèmes nouveaux qui se posent à notre société. Ce peut être pour répondre aux difficultés de certaines personnes à gérer la rapidité de la vie et la quantité d'informations qu'elle génère, à l'incompréhension qui s'en suit, voire à la violence. Même si le vocabulaire quotidien n'utilise pas le mot, il est compris, au moins d'une façon diffuse et vague, par l'ensemble de la population, pour avoir été beaucoup, et surtout, entendu dans les médias à propos de conflits sociaux ou de différends entre Etats comme, depuis une dizaine d'années en France, dans d'autres domaines: juridique, familial, social, dans l'entreprise, dans la cité. Le terme est également utilisé dans le contexte scolaire. Ce sont ces constats qui sont à la source de notre problématique: **Y a-t-il une cohérence et une unité entre les divers et multiples visages et usages contemporains de la notion de médiation?**

Notre **hypothèse** est qu'il ne s'agit que de formes différentes d'un même concept, élaborées autour de l'un ou de l'autre de ses attributs<sup>1</sup> ou caractéristiques car tous ces courants seraient sous-tendus par une même philosophie de l'Homme, centrée sur le thème de son éducatibilité. Elle place la médiation dans un cadre éducatif, qui fait appel à l'autonomie plus qu'à la norme, qui tend plus vers le développement des capacités adaptatives et créatives que vers la reproduction d'un modèle.

C'est pourquoi cette notion a trouvé à l'Ecole un terrain particulièrement favorable et aussi pourquoi nous avons souhaité inscrire notre thèse en sciences de l'éducation.

---

<sup>1</sup> au sens que propose Britt-Mari Barth comme l'un des éléments de la structure opératoire du concept; « L'attribut est ce qui permet de distinguer une idée d'une autre idée, un objet d'un autre objet. » plus tard, elle utilisera le terme caractéristique; cf. L'apprentissage de l'abstraction, Retz, Paris, 1987 p.22 et sq.

Les **matériaux** ne manquent pas pour observer les différentes utilisations de la notion:

- des communications lors de colloques ou d'universités d'été,
- beaucoup d'écrits: ouvrages, articles, actes de colloques...
- par ailleurs, les journalistes de la revue Non Violence Actualité, très sensibilisés à ces pratiques, ont aidé à la recherche des différentes pistes de documentation et de travail. J'ai rencontré des médiateurs, d'autres se sont fait connaître et ont communiqué l'objet de leur recherche.
- enfin, les médiateurs dans les différents domaines -juridique, social, familial,- sont très organisés, tant pour leur formation que pour leur pratique. Si les différents courants ne se mêlent pas, revendiquant leurs différences et leurs différends, ils acceptent tous d'explicitier leurs définitions, leurs démarches, leurs réflexions et leurs pratiques. Il a été facile de rencontrer les uns et les autres. Peu n'ont pas répondu à la demande d'informations.

Pour les expériences menées dans le secteur scolaire, ce fut moins simple: le cloisonnement entre les différents courants est aussi fort que dans les autres domaines, mais il se complique d'une crainte, chez chacun, de voir son travail, ses réflexions repris par d'autres. Les querelles d'Ecoles qui s'en suivent ressemblent à une revendication d'identité; cela est particulièrement fort pour les recherches en médiation cognitive...

Les communications orales, les interviews existants, les écrits ont été complétés, dans la majeure partie des cas, par des rencontres, afin d'établir un contact et de recueillir des informations comparables sur le modèle de l'entretien semi-directif élaboré à partir des lectures faites au préalable. Ces différents moyens seront précisés au fil de l'étude.

## Méthodologie

Il est difficile, aujourd'hui, de dresser une liste exhaustive de ce qui voit le jour sous le vocable de « *médiation* ». On peut signaler les travaux de P. Duriez, qui s'y essaie malgré les difficultés de communication et d'appréhension du phénomène, dues à leur multiplicité et à leur multiplication; leur contrôle et leur repérage sont aléatoires.

L'étude n'est donc pas exhaustive. Dans l'impossibilité de prendre contact avec chaque médiateur dans toutes les expériences, il a été procédé à un *choix*. Tout en conservant un échantillonnage, le plus vaste possible, de secteurs différents utilisant la médiation, une sélection, effectuée selon deux critères, permettait de garder ceux qui étaient les mieux analysables:

- la notoriété de l'expérience ou de ceux qui la mènent: des articles de revue ou de journaux, des communications, l'existence de lieux reconnus de rencontre, de partage ou de formation marquant cette notoriété.
- la double démarche de pratique et de théorisation, donnant à la fois des concepts, des références et des exemples, donc une compréhension plus sûre du travail mené.

Ainsi, certaines expériences n'apparaissent pas mais ne sont pas pour autant niées: elles sont seulement trop semblables à d'autres; leur observation n'aurait rien apporté de nouveau.

Une *grille* d'analyse a été établie<sup>1</sup>, intitulée « grille de comparaison de la mise en oeuvre de la médiation »; elle est bâtie autour de quatre grands thèmes:

- le concept de médiation: afin de relever la définition de la médiation dans chaque domaine, quand elle est donnée, ou de la découvrir par l'étude des exemples et contre-exemples, d'en tirer les caractéristiques qui appartiennent, ou qui n'appartiennent pas, à son champ conceptuel. Il a fallu, ensuite, repérer, à travers les dénominations, définitions, et caractéristiques, les champs conceptuels référents auxquels est reliée l'idée de médiation dans chaque domaine d'utilisation, les termes mis d'une part en opposition,

---

<sup>1</sup> reprise en annexe 1

d'autre part en parallèle à celui de médiation, ceux qui sont communs à toute forme de médiation et ceux qui sont étrangers à certaines d'entre elles.

- le contexte d'émergence: pour identifier les constats qui font naître l'idée que la médiation peut être un recours, les attentes que l'on en a et, enfin, les enjeux pour les différents partenaires.

- le médiateur: pour découvrir les profils, compétences exigées, statuts, formations demandées ou proposées,...

- les situations de médiation: pour différencier, à travers leur mise en place, les acteurs concernés, les formes qu'elle prend, le rôle de la responsabilisation, les données en termes d'espace et de temps et, enfin, les évaluations quand il y en a eu.

Cette grille a été traduite en un questionnaire<sup>1</sup> à destination des responsables des divers courants ou des expériences significatives et, dans la mesure du possible, il leur a été demandé d'accepter un entretien et/ou de corriger, ou de compléter, ce qu'avaient déjà révélé les écrits des uns et des autres. Pour mieux cerner ce qui touche directement aux problèmes scolaires, un complément plus adapté a été élaboré<sup>2</sup>. Il cible la durée de l'expérience, les formations qui l'accompagnent, le public concerné, leur nombre, leur suivi, les publications et la dynamique d'une équipe potentielle autour du responsable de l'action.

Les données ont été recueillies et traitées grâce à ces moyens: lectures, grille-questionnaire et entretiens, qui permettaient d'établir, au delà des différences apparentes, des comparaisons.

---

<sup>1</sup> annexe 1

<sup>2</sup> cf. annexe 1

La **première partie** est une approche des représentations<sup>1</sup> du concept de médiation. Une analyse étymologique et philologique du mot en révèle les origines et l'évolution de l'emploi jusqu'à nous. Une étude conceptuelle permet de cerner ses différentes acceptions dans les domaines de la philosophie, de la théologie, de la psychologie et de la psychanalyse.

La **seconde** étudie les représentations sous-jacentes aux expériences de médiation interpersonnelle en France, aujourd'hui, quel que soit le domaine qui l'utilise. Cette analyse s'est effectuée à travers l'étude des conditions de mise en oeuvre de la médiation dans des domaines dans lesquels elle est toujours utilisée ou a émergé ces dernières années: juridique, social, familial et scolaire.

La **troisième** analyse les expériences de médiation intrapersonnelle. La plupart ont émergé dans le cadre éducatif ou formatif, à l'exception de ce qui vient de la psychanalyse ou de la psychothérapie.

On peut alors comparer les différentes caractéristiques des expériences de médiation, en extraire des significations éclairant les utilisations dans le contexte scolaire et élaborer une démarche d'enseignement mettant en oeuvre ces propositions. Se dessine ainsi une alternative tant pour les moyens d'enseigner que pour les contenus d'apprentissage proposant un certain nombre de changements dans le regard sur l'enseignant lui-même, l'enseigné et le contenu. C'est l'objet de la **quatrième partie**.

---

<sup>1</sup> On entendra par représentation, la définition qu'en donne Michel Roger en psychologie de l'apprentissage: « tout élément du système cognitif d'un sujet élaboré dans l'interaction entre ce sujet et son environnement et déclenché par une stimulation externe (objet, situation) ou interne (raisonnement, activité réfléchie)... on peut [y] rencontrer des éléments figuratifs ou des éléments situationnels .» *Un modèle didactique pour les situations de formation: la programmation des actions didactiques*, in Apprendre peut-il s'apprendre? Revue de l'Education Permanente, numéro 88/89, Paris Juin 1987, p. 45-63.